

*Éditorial paru dans Réalités neuchâteloises le 23 avril 2004*

### **Vaincre les égoïsmes**

La 11<sup>e</sup> révision de l'AVS nous est soumise pour approbation le 16 mai prochain. Dans une société en pleine et rapide évolution, il est indispensable d'adapter notre système de prestations sociales, au risque de le voir faire faillite à plus ou moins brève échéance.

En effet, il s'agit, au moyen de mesures ciblées de garantir la pérennité du premier pilier. Or, la démographie n'est pas en faveur des rentiers. D'une part, l'espérance de vie a passé de 78 à 82 ans entre 1970 et 2002. D'autre part, avec un nombre d'enfants par femme en constante baisse (2.4 en 1960 contre 1.4 en 2002), le nombre d'actifs pour un rentier baisse. Alors qu'en 1960, il suffisait de 5 actifs, ils ne seront plus que 2.5 en 2035.

L'AVS a toujours été basée sur le principe de la solidarité entre les générations. Cela doit continuer. Et c'est ce que propose la 11<sup>e</sup> révision.

Il est donc urgent d'agir pour éviter l'implosion d'un système solidaire et universel. Dans ce sens, la 11<sup>e</sup> révision prévoit :

- L'harmonisation de l'âge de la retraite pour tous à 65 ans. Il s'agit tout simplement d'un retour à la normale, les rentes pour les femmes ayant déjà été fixées à 65 ans lors de l'introduction de l'AVS. On applique ainsi le principe de l'égalité dans les deux sens.
- L'égalité entre les rentes de veuf et de veuve
- L'augmentation de la rente d'orphelin et la baisse de la rente de veuf/veuve, favorisant ainsi les familles d'enfants nombreux.
- Le ralentissement de l'adaptation de la rente tous les trois ans.
- La retraite à la carte facilitée.

De tous ces éléments, le plus controversé concerne le retour de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Hormis un simple retour à l'égalité la plus stricte, on peut aussi avancer l'argument d'un rapprochement avec ce que font nos pays voisins, la plupart des pays prévoyant un départ à la retraite à 65 ans, d'autres 66 ans (l'Irlande), voire 67 ans (comme les très sociaux pays nordiques).

Pour éviter une banqueroute du système et par pure peur de faire des choix, les opposants font miroiter l'éventualité d'une reprise économique (que l'on attend en dehors de l'UE depuis près de 15 ans) ou en spoliant l'argent des cantons contenu dans l'or de la BNS. Ces gens nous mentent. Ces gens nous trompent.

Et à ceux qui pensent sauver égoïstement leur propre retraite sans considération aucune pour les générations payantes, on pourrait rétorquer que ce geste correspond à puiser dans la caisse sans s'inquiéter de savoir qui la remplit. Dans d'autres situations, sous d'autres régimes, dans d'autres pays, on parlerait d'abus de biens sociaux.

Et c'est de cela qu'il faut se garder en votant clairement OUI à la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS.